



## 1<sup>er</sup> juillet 2023 : Cantine des Bons Enfants fermée

Non, la cantine ne ferme pas à cause d'une grève mais suite aux travaux du projet Camus qui vont atteindre l'espace de restauration collectif.

Ce projet a été décidé par l'administration, les agents n'ont pas à se priver de déjeuner ou de payer plus cher leur repas ! D'autant plus que nous traversons une période d'inflation et de perte de pouvoir d'achat, très difficile pour les petits salaires.

Le mardi 14 février, l'administration nous a convié à une réunion informelle concernant les modalités de restauration pendant la période des travaux. Les travaux sont prévus début juillet 2023, pour une réouverture prévisionnelle mi-février 2024 : près de huit mois en tout, sans tenir en compte des possibles retards du chantier.

### **Le pouvoir de choisir : tickets resto ou restauration collective (cantine du Louvre)**

La fermeture de la cantine Bons Enfants a un caractère provisoire. Elle doit rouvrir en février 2024. Un marché doit être rapidement passé pour que les modalités de remplacement soient effectives à la date de fermeture, et que la rémunération des agents soit prise en compte.

L'administration, n'ayant pas de solution en restauration collective pour tous les agents concernés, opte pour des tickets resto en prenant en charge leur coût à 60%. Ceci correspond au maximum légal de la participation employeur pour qu'elle ne soit pas imposable. Pour rappel à la différence de la restauration collective (participation financière des agents proportionnelle à leur salaire) la participation au ticket resto est la même pour tous.

Ces tickets seront distribués pour toutes les journées travaillées (présentiel ou télétravail) mais hors congés et RTT. Ils seront répartis uniformément sur chaque mois, indépendamment des congés et absences.

Néanmoins il restera une possibilité de restauration collective au Louvre limitée à un faible nombre de places (100), sur deux créneaux horaires.

Les agents en formation à Richelieu ou à Formerey pourront continuer à utiliser la restauration rue d'Uzes, conventionnée avec l'AGRAF. Ces deux options ne sont pas cumulables car la loi interdit le double financement. Le choix sera irréversible pendant les huit mois de fermeture. L'administration a accepté le maintien d'une tarification sociale pour la cantine du Louvre à prix identique à celui des Bons Enfants.

La CGT demande que tous les agents de l'AC et des SCN, notamment le C2RMF, qui bénéficient aujourd'hui du service de restauration des BE soient concernés par ces propositions ainsi que les retraités déjeunant à la cantine. La même demande pour tous les agents du MC qui bénéficient de la cantine mais ont comme employeur un EP. La CGT demande aussi que les agents puissent réviser le choix de la formule choisie au départ (par exemple pour ceux qui s'apercevraient qu'ils ne peuvent pas profiter de la cantine du Louvre).

Chaque ticket sera d'une valeur de 8 euros (dont 4,80 euros pris en charge par le ministère) Si elle augmente, la participation de l'agent devra s'y aligner en conséquence. Il se présentera sous la forme

d'une carte électronique, utilisable en restaurant et pour les achats de nourriture dans les commerces qui l'acceptent, avec un maximum de 25 euros pour une journée.

Il est impératif d'étudier l'aspect social en temps de crise du pouvoir d'achat.

Les repas à bas prix sont rares dans le quartier. D'où l'importance de mettre à portée des agents les mêmes solutions financières en période de travaux. Surtout pour les bas salaires ainsi que pour les retraités qui ont peu accès à des repas équilibrés. Rappelons que le projet Camus est imposé, les agents n'ont donc pas à subir financièrement ce projet.

### **Espaces pour déjeuner, cafeteria : Burgers = repas équilibrés (apparemment)**

En comptant tous les espaces tisanerie etc, l'administration dispose de 120 places, ceci est évidemment très insuffisant pour accueillir le nombre d'agents habituels de la cantine des BE.

Nous avons rappelé qu'il est interdit de manger sur le poste de travail, nous avons demandé l'aménagement des locaux pour les agents qui prennent le déjeuner à emporter.

Nous avons aussi alerté sur la très probable augmentation du nombre d'agents qui ira chercher son déjeuner à la cafétéria Il est nécessaire de prévoir, en lien avec le prestataire, un renfort des salariés et une offre plus importante. Cela d'autant plus que la cafeteria ne pourra pas s'appuyer sur la cuisine pendant les travaux ce qui obligera l'opérateur à se fournir en sandwich et salades « industrialisées ».

L'administration nous a annoncé que la cafeteria proposera des Burgers.

Les agents pourront également choisir, dans un distributeur de la cafeteria, une formule entrée/plat/dessert en téléchargeant une application sur leur téléphone, utilisable avec la carte ticket restaurant

L'administration lancera un sondage pour étudier les préférences des agents entre la restauration collective (cantine du Louvre de 100 places), et les tickets restau. Les résultats du questionnaire ainsi que les questions seront communiquées aux organisations syndicales.

Nous avons exigé de la part de l'administration une communication adressée à tous les agents du Ministère concernés par le dispositif « fermeture cantine » pour l'égalité de traitement et le rappel des obligations sur la pause repas (disponibilité d'un espace dédié répondant aux normes d'hygiène, temps disponible et droit à la déconnexion...)

La CGT a aussi demandé que les salariés prestataires (si bénéficient de l'accès à la cantine) et leurs entreprises soient informés et que le ministère s'assure que leurs employeurs mettent en place une solution alternative.

Le point « cantine bons enfants » sera inscrit à l'ordre du jour au prochain CSA Ministériel.

**Tout doit être fait pour que les agents ne soient pas mis en difficulté et puissent bénéficier de leurs droits. Ce n'est pas aux personnels de payer pour des travaux imposés par l'administration.**

Paris, le 28 février 2023